



PROJET PERSONNEL



Rôle du projet personnel :

Le *projet personnel* encourage les élèves de 5^e année à mettre en pratique et à renforcer leurs compétences liées aux approches de l'apprentissage. Il les incite à consolider leurs acquis préliminaires ainsi que leurs connaissances spécifiques aux matières. Il leur permet en outre d'explorer un domaine qui les intéresse personnellement. Le projet personnel constitue une excellente occasion pour les élèves de réaliser un produit ou résultat vraiment personnel et souvent créatif, et de démontrer la consolidation de leur apprentissage dans le cadre du PEI. Il offre de nombreuses possibilités de différencier l'apprentissage et l'expression en fonction des besoins individuels des élèves. Il est important que le projet soit un travail personnel : il doit porter sur un défi qui motive et intéresse personnellement l'élève. Chaque élève mène à bien son projet personnel de façon autonome.

Aspects obligatoires :

- Tous les élèves sont tenus de réaliser le projet personnel et d'y consacrer environ **25 heures**.
- Seuls les élèves ayant satisfait aux **exigences** du projet personnel pourront se voir décerner le **certificat du PEI**.

Types de projet personnel :

Le projet personnel peut prendre plusieurs formes, par exemple :

- Une œuvre d'art originale (visuelle, dramatique ou toute autre forme d'art d'interprétation) ;
- Un travail écrit sur un sujet particulier (littéraire, social, psychologique ou anthropologique) ;
- Une œuvre de fiction littéraire (création littéraire) ;
- Une expérience scientifique originale;
- Une invention ou un objet ou un système de conception originale;
- La présentation d'un plan élaboré de gestion ou d'organisation (pour une entreprise ou un projet d'entreprise), un événement spécial ou la constitution d'une nouvelle organisation étudiante ou communautaire.

Le processus d'apprentissage dans le cadre du projet personnel :

Il implique les élèves dans une **action** revêtant des formes très diversifiées, notamment :

- le fait pour les élèves d'explorer un domaine qui les intéresse personnellement en s'aventurant au-delà du programme d'études propre à la matière ;
- le fait pour les élèves de partager leurs nouvelles compréhensions avec leurs pairs, leurs enseignants et leur famille ;
- le fait pour les élèves de modifier leur comportement en fonction de ce qu'ils apprennent, et de reconnaître qu'ils sont capables d'avoir un impact positif grâce à leurs décisions et à leurs actes.